

## COMPTE RENDU MATINALE du 30 septembre 2015



### «Vers un acte II de la Silver économie ? »

*Luc BROUSSY, Président de FRANCE SILVER ÉCO, a lancé la première Matinale de l'Association au restaurant « Balm » à Paris (1<sup>er</sup> arrdt), en présence de Laurence ROSSIGNOL, Secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie.*

**Luc BROUSSY, Président de FRANCE SILVER ÉCO**, a présenté le nouveau format des Matinales de FRANCE SILVER ÉCO, ce nouveau rendez-vous mensuel destiné aux décideurs de la Silver économie, qui leur permettra de se retrouver autour de diverses thématiques, choisies en fonction de l'actualité et des évolutions de la filière Silver économie, au niveau national et international.

Pour la première Matinale du 30 septembre 2015, le thème choisi était en fait une question, au cœur de l'actualité de notre filière : « Vers un Acte II de la Silver économie ? »

En effet, c'est moins d'un jour après la réinstallation du Comité de filière, présidé par les Ministres Emmanuel Macron et Laurence Rossignol, que cette question a été posée à **Laurence Rossignol, Secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées, de l'Autonomie**, principale intervenante de cette Matinale.

Une quarantaine d'acteurs représentatifs de la filière étaient également présents (l'UNA, le Crédit Agricole, la FEHAP, AXA, Lapeyre, Klésia, ...). Ils ont, par leurs témoignages et leurs questions, permis d'animer de manière dynamique ce nouveau rendez-vous privilégié.

*Voici quelques extraits des propos tenus par Mme Rossignol.*

« Le gouvernement est attaché à la Silver économie, désignée filière d'avenir dès 2013. C'est une filière dynamique, structurée, efficace avec des marges de progression importantes.

Depuis 2013, nous avons identifié ses atouts et ses carences. Une partie de celles-ci tient à la spécificité de cette filière qui se définit en effet par l'usager. Elle exige de l'innovation technologique et de l'innovation sociale. Elle mobilise autant les services que l'industrie.

Une autre difficulté tient à la définition du périmètre de la filière. Mais cette filière est également porteuse de promesses puisque 300 000 emplois devraient être créés grâce à elle d'ici 2020 et qu'elle devrait assurer un quart de point de croissance par an. Le marché des

seniors est en effet en pleine expansion. Ils assurent à eux-seuls plus de la moitié des dépenses des ménages ».

**Laurence Rossignol a ensuite évoqué les interactions entre le développement de la filière et le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement qui sera adopté avant la fin de l'année.**

Ce projet de loi va apporter des moyens nouveaux avec le lancement de l'acte II de l'APA (375 millions d'euros supplémentaires seront consacrés à l'aide à domicile). D'autre part, les Conférences des financeurs coordonneront les politiques de prévention au niveau départemental.

« Nous avons changé de regard : au-delà du médico-social, il faut renforcer la prévention pour retarder le plus longtemps possible l'arrivée de la perte d'autonomie. Aujourd'hui, 17% des personnes âgées bénéficient de l'APA. Ce chiffre est en-deçà de la réalité. Mais même s'il devait être doublé, il signifierait que deux personnes sur trois vieillissent sans perte d'autonomie.

Le projet de loi est aussi résolument tourné vers le domicile : 650 à 700 millions d'euros supplémentaires seront consacrés au maintien à domicile. Le gouvernement a aussi créé des droits nouveaux pour les aidants.

La filière de la Silver économie a la même vocation que le projet de loi : construire et optimiser le parcours du vieillissement.

Il revient maintenant au Comité de filière de définir une méthode de travail et de redessiner la feuille de route du Contrat de filière. Nous avons souhaité obtenir un premier rapport d'étape au printemps 2016 ».

**Laurence Rossignol a identifié quels étaient, selon elle, les prochains sujets à mettre en débat :**

- **La labellisation** ; « j'en entends le besoin de la part notamment des usagers mais le travail est complexe ».

- **La distribution** ; « Je ne suis pas convaincue par la création de rayons spécialisés et identifiés « personnes âgées ».

- **La place des usagers** ; « Ils ne sont pas présents dans le comité or leur parole est utile, surtout pour les entreprises. Nous ne sommes plus à l'heure du marketing triomphant ».

- **Les produits financiers et la monétarisation du patrimoine** ; « Le reste à charge dans les établissements est souvent élevé. J'ai porté des propositions en qualité de parlementaire sur les prêts viagers hypothécaires. Il reste tout un champ à explorer en concertation avec les organismes financiers. »

**Laurence Rossignol a enfin mis l'accent sur de nouvelles approches :** « Les entreprises devraient par exemple s'inscrire dans la transition écologique car nous ne pouvons pas inventer une filière nouvelle avec un productivisme dépassé. Les entreprises de la Silver économie doivent aussi s'intéresser à leurs clients de demain, ceux qui ont entre 50 et 60 ans, et qui sont souvent en difficulté sur le marché du travail et dans les entreprises. L'emploi des seniors doit donc être renforcé dans la politique RSE des entreprises de la filière ».